

Appel à projets *C'est mon patrimoine* 19-29 juillet 2022

1 - PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Établissement public du Palais de la Porte Dorée (ci-après désigné « l'Établissement ») participe depuis 2009 à l'opération nationale « C'est mon patrimoine » (anciennement intitulée « Portes du temps ») organisée par le ministère de la Culture. Cette opération proposée par l'Établissement pendant les vacances d'été a pour objectif de favoriser la visite de sites patrimoniaux par les jeunes publics hors temps scolaire et s'adresse principalement aux publics originaires des quartiers ciblés par la politique de la ville.

L'Établissement public du Palais de la Porte Dorée regroupe à la fois le monument (le Palais lui-même, construit pour l'exposition coloniale de 1931), l'Aquarium tropical et le Musée national de l'histoire de l'immigration. Il propose une programmation artistique pluridisciplinaire tout au long de l'année.

Avec plus de 500.000 visiteurs par an, le Palais de la Porte Dorée est un véritable lieu de vie de l'est parisien.

Tourné dès son origine vers le monde, il s'appuie sur des collections muséales et vivantes pour éclairer les débats contemporains et changer les regards sur la question des migrations, des bouleversements climatiques et des enjeux d'identité et de mémoire.

Depuis plusieurs années, l'Établissement s'est engagé à lutter contre toutes formes de discriminations et, à ce titre, il a obtenu les **labels diversité et égalité**.

Dans le cadre de l'édition 2022 de l'opération « C'est mon patrimoine », l'Établissement souhaite faire appel à des intervenants extérieurs pour **concevoir et animer** des activités à destination du public.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'Établissement et ses activités : <https://www.palais-portedoree.fr>

2 - PRÉSENTATION DE L'APPEL À PROJETS

Dans le cadre du présent appel à projets, le candidat doit concevoir et proposer une ou plusieurs activité(s) artistique(s) à destination de groupes (centres de loisirs, familles, adolescents, jeunes adultes) se déroulant au sein du Palais de la Porte Dorée du mardi au vendredi entre **le 19 et le 29 juillet 2022** pour l'opération « C'est mon patrimoine », sous la forme suivante :



- Des activités à la journée bâties autour d'une thématique en lien avec les collections rattachées au Palais en tant que monument et/ou l' Aquarium tropical, et proposant une pratique artistique donnant lieu à la fabrication d'un objet ou à la réalisation d'une représentation proposée dans le cadre d'une restitution en fin de journée.
- Une activité à la semaine (sur quatre (4) jours), sous la forme d'une activité dite de « reportage » durant laquelle les participants auront pour objectif d'aboutir à un rendu collectif, sous une forme déterminée par le médium proposé, et donnant lieu à une restitution le dernier jour de l'activité.

2.1 – CONTRAINTES À RESPECTER PAR LE CANDIDAT DANS SA PROPOSITION D'ACTIVITÉ(S) :

- Toutes les propositions devront s'inspirer des ressources et collections du Palais ou de l' Aquarium tropical.
- Une attention particulière sera portée sur l'effort proposé et affiché de lutte contre le gaspillage, de surcyclage, et l'utilisation de matériaux de récupération, afin de sensibiliser les participants à une démarche environnementale portée par l'Établissement.

1. Publics cibles des activités

Enfants de 6 à 12 ans, adolescents de 13 à 17 ans, jeunes adultes de 18 à 22 ans et familles, dans le cadre d'une venue en groupe préconstitué.

Les propositions attendues par l'Établissement dans le cadre du présent appel à projets doivent tenir compte des publics ciblés.

2. Dates de l'opération « C'est mon patrimoine » 2022 au Palais de la Porte Dorée

L'opération aura lieu du 19 au 29 juillet 2022, du mardi au vendredi, soit au total huit (8) jours d'activités.

3. Capacité d'accueil de l'Établissement dans le cadre de l'opération

Cinq (5) groupes de quinze (15) à vingt (20) personnes maximum (accompagnateurs compris) seront accueillis chaque jour pour participer à :

- Quatre (4) activités artistiques sur la journée (une activité suivie par groupe) ;
- et une (1) activité reportage à la semaine (un groupe par semaine).

4. Déroulement des activités

Les activités auront lieu du mardi au vendredi. Elles se dérouleront au Palais de la Porte Dorée dans les **salles d'ateliers** prévues pour des activités de pratique artistique, équipées de mobilier (**tables et chaises**) et d'un **point d'eau**. Donnant sur l'extérieur, ces salles sont très lumineuses et il est impossible d'y faire le noir complet.



Chaque activité s'articulera avec des temps de visite des espaces de l'Établissement, afin de sensibiliser les participants aux thématiques de patrimoine et de préservation, tout en permettant une phase de découverte des collections en vue de l'atelier créatif proposé dans la journée.

Chaque activité sera en principe ainsi liée à un parcours précis dans les espaces du Palais de la Porte Dorée. Celui-ci sera conçu et animé par les médiateur.rices ou guides conférencier.e.s de l'Établissement.

L'accompagnement des groupes pourra donc être assuré par un binôme composé de l'intervenant.e artistique sélectionné.e à la suite de cet appel à projets, et d'un.e médiateur.rice ou guide conférencier.e de l'Établissement.

Programme d'une journée type d'activité pour un groupe :

Le déroulement d'une journée type par groupe est le suivant :

- 10h / 10h30 : accueil, présentation, information sur la journée et le fonctionnement du Palais.
- 10h30 / 12h30 : 1^{ère} partie de l'activité (visite des collections/ atelier).
- 12h30 / 13h30 : pique-nique dans le bois de Vincennes (ou dans les ateliers en cas de pluie).
- 13h30 / 15h30 : 2^{ème} partie de l'activité (visite des collections permanentes / atelier).
- 15h30 : temps de restitution.
- 16h : départ.

Pour une activité à la journée, la durée effective est donc de 4 heures dont environ 1h consacrée à une visite des collections. Le temps d'atelier est ainsi de 3h maximum sur l'ensemble de la journée auquel s'ajoute un temps de restitution.

Pour une activité à la semaine sur 4 jours, la durée effective est de 20h, dont un temps de restitution à la fin de la dernière journée.

Calendriers du déroulement des activités par semaine

Semaine 1				
Activités	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1				
2				
3				
4				
5	Activité sur 4 jours			

Semaine 2				
Activités	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1				
2				
3				
4				
5	Activité sur 4 jours			

Les activités à la journée, à l'exception de l'activité à la semaine dite de « reportage », doivent être conçues comme des séances uniques et non comme un cycle d'activités : les groupes sont différents chaque jour.

5. Organisation des groupes pour les activités

Chaque groupe inscrit à une activité sera composé de quinze (15) à vingt (20) personnes maximum (accompagnateurs inclus). La jauge maximale de participants par groupe est susceptible d'évolution notamment pour des raisons sanitaires.

2.2 – RESSOURCES MISES À DISPOSITION PAR L'ÉTABLISSEMENT

Pour concevoir sa proposition, le candidat répondant à l'appel à projets pourra consulter toutes les ressources de l'Établissement via son site internet, par la consultation dans sa Médiathèque (selon les horaires d'ouverture) et effectuer à ses frais la visite des espaces d'exposition de l'Établissement.

Pour toute demande d'information, il est également possible de s'adresser au service des publics de l'Établissement à l'adresse suivante : publics@palais-portedoree.fr en précisant dans l'objet du courriel « Appel à projets CMP ».

3 - CONDITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Pour le ou les candidat(s) retenu(s) par l'Établissement, un contrat pour la conception et l'animation de l'atelier sera conclu avec l'Établissement afin de préciser les conditions et les modalités de la conception de l'atelier et celles de l'organisation et de l'animation de cet atelier. Ce contrat prévoira également les modalités de la cession par le ou les candidat(s) retenu(s), en faveur de l'Établissement, des droits de propriété intellectuelle afférents à l'atelier (en particulier son synopsis), à l'animation de l'atelier et aux créations réalisées dans le cadre de l'atelier par l'intervenant.

Les prestations seront réalisées par le/les intervenant(s) retenu(s) pour un montant forfaitaire brut TTC de :

- Pour la conception de l'atelier et la rédaction du synopsis détaillé afférent (minimum obligatoire de trois (3) pages au format A4) : quatre cents euros (400 €) ;
- Pour l'animation de l'atelier : deux cent cinquante euros (250 €) par jour d'atelier animé.

Ce forfait comprend le temps de préparation, de présentation, d'animation et de démontage.

La conclusion du contrat pour la conception et l'animation de l'atelier nécessite de la part du/des prestataire(s)/du/des intervenant(s) retenu(s) :

- Soit de disposer d'un n° SIRET et ainsi de pouvoir émettre des factures ;
- Soit de disposer du statut d'artiste-auteur et ainsi de pouvoir émettre des notes d'auteur.

L'Établissement ne prend pas en charge l'assurance du matériel du/des intervenant(s).



Il est précisé que les frais d'hébergement, de déplacements et de repas éventuels du/des intervenant(s) ne sont pas pris en charge par l'Établissement.

Les fournitures et petits matériels nécessaires à l'animation de l'atelier seront pris en charge par l'Établissement jusqu'à hauteur de cinquante euros (50 €) par séance d'atelier à la journée. L'intervenant dans le cadre de l'atelier peut exploiter le matériel existant et mis à disposition par l'Établissement.

4 – CHOIX DES PRESTATAIRES

La sélection du ou des projet(s) s'effectuera au sein d'un comité créé et animé par l'Établissement.

Les résultats seront donnés à partir du 20 mars 2022. L'Établissement se réserve le droit de faire le choix de plusieurs prestataires répondant à l'appel à projets.

Pour effectuer sa sélection, l'Établissement s'appuiera sur les critères suivants :

- La pertinence du profil et des expériences du prestataire/de l'intervenant au regard des prestations demandées ;
- L'adaptation des activités à l'ensemble des tranches d'âges concernées (si les propositions ne concernent pas certaines tranches d'âges, il est nécessaire de le préciser expressément) ;
- L'adaptation et la prise en compte par les propositions du temps imparti pour l'activité (Pour rappel : 4h pour l'activité à la journée, 20h pour l'activité à la semaine) ;
- La présentation d'un visuel de prototype pour toute création plastique, qui pourra être utilisé pour promouvoir l'opération, en cas de projet retenu ;
- La présentation précise pour toutes les activités scientifiques (déroulé, objectifs...) ;
- La faisabilité du projet dans les conditions indiquées (durée, contraintes techniques, taille du groupe, espace...) ;
- La cohérence financière du projet ;
- L'adéquation du projet aux missions de l'Établissement.

Chaque intervenant sélectionné n'interviendra pas nécessairement sur la totalité de la période de l'édition 2022 de l'opération « C'est mon patrimoine », un planning d'intervention sera déterminé d'un commun accord entre l'Établissement et chaque intervenant sélectionné.

5 - MODALITÉS DE RÉPONSE À L'APPEL À PROJETS

Chaque candidat devra répondre à cet appel à projets par le biais d'une **fiche réponse** jointe en annexe. Il devra être adressé à l'Établissement une fiche réponse par proposition d'atelier.



PALAIS DE LA PORTE DORÉE

Ces fiches réponses peuvent être accompagnées de tous documents susceptibles d'illustrer les compétences et expériences antérieures du candidat.

Les dossiers devront parvenir à l'Établissement au plus tard le 06 mars 2022 selon les modalités suivantes :

Par courriel, à l'adresse suivante : publics@palais-portedoree.fr

Ou :

Par courrier postal, adressé en recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Établissement Public du Palais de la Porte Dorée
Musée national de l'histoire de l'immigration - Aquarium tropical
Service des publics
293 avenue Daumesnil
75012 Paris

Aucun dossier ne sera renvoyé par l'Établissement.



ANNEXE : FICHE RÉPONSE

Appel à projets C'est mon patrimoine 2022 Fiche réponse

Identification du candidat (cocontractant éventuel de l'Établissement) :

Prénom-Nom / Dénomination sociale :

Forme juridique :

N° de siret :

Affiliation au régime des artistes-auteurs : oui non

Adresse :

Code postal :

Ville :

Personne référente :

Civilité : M. / Mme (merci de rayer la mention inutile)

Prénom :

Nom :

Fonction (le cas échéant) :

Téléphone professionnel :

Mobile :

Adresse électronique :

Présentation des intervenants

Merci de joindre :

- Un curriculum vitae par intervenant (deux pages maximum, liens web possibles) ;
- Un descriptif de la structure le cas échéant ;
- Une sélection de trois expériences similaires maximum, avec un descriptif d'une page maximum par expérience et incluant a minima les dates, le descriptif de l'activité, le lieu d'accueil, le type de public atteint.



Présentation de l'atelier proposé (Une fiche / atelier)

Intitulé de l'activité :

Déroulé :

Merci de détailler votre proposition. Minimum 30 lignes, maximum 3 pages.

Objectifs de l'atelier :

Public ciblé

- Centre de loisirs (6-12 ans)
- Groupe structures sociales et familles (adultes et enfants)
- Adolescents (13- 17 ans)
- Jeunes adultes (18-22 ans)

Format :

- A la semaine (quatre jours d'activité)
- A la journée

Liste de matériel : (Merci de donner une liste de matériel la plus exhaustive possible.)

Les données à caractère personnel recueillies par l'Établissement dans le cadre de la présente fiche sont traitées par l'Établissement, en tant que responsable de traitement, aux fins de gestion du présent appel à projets et de l'éventuel contrat qui en découlera. La base légale de ce traitement est la mission d'intérêt public poursuivie par l'Établissement en vertu de son décret statutaire n°2006-1388 du 16 novembre 2006 modifié (définie en particulier dans son article 2 point 1°c).

Les destinataires de ces données sont les services de l'Établissement concernés en ce compris son service des publics et ses services administratifs.

Les données à caractère personnel seront conservées pendant une durée d'un an à compter de la date limite de réception des dossiers.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée et au règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016, la personne concernée dont les données à caractère personnel sont collectées et traitées par l'Établissement bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données et à la limitation des traitements ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de ses données après sa mort, pour toutes les données à caractère personnel qui la concernent, qu'elle peut exercer auprès de l'Établissement à l'adresse suivante : servicejuridique@palais-portedoree.fr.

La personne concernée peut également s'opposer au traitement des données à caractère personnel la concernant.

Si la personne concernée estime, après avoir contacté l'Établissement, que ses droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, elle peut adresser une réclamation à la commission nationale de l'informatique et des libertés.